DÉCLARATION LIMINAIRE
CSAL
DU 18/01/2023:

Melun, le 18 janvier 2023

Madame La Présidente,

Les élections du 8 décembre dernier ont confirmé la position de Solidaires Finances Publiques comme première organisation syndicale de la DGFiP. Au niveau de notre direction locale, notre organisation syndicale a recueilli 48,45 % des votes exprimés, confirmant ainsi notre position de première organisation syndicale du département.

Malgré des modalités d'organisation de ces élections largement perfectibles, les organisations syndicales de la DGFiP, et plus particulièrement Solidaires Finances Publiques, en sortent renforcées et légitimées. Solidaires Finances Publiques 77 tient à remercier également la Direction pour le travail réalisé lors de cette période (communication et aide apportées aux agents, remontée des statistiques aux organisations syndicales notamment). Les taux de participation de 70,27 % au niveau national et 69,70 % au niveau local démontrent une fois de plus l'attachement des agentes et agents de la DGFiP et de la DDFiP 77 à la démocratie sociale et à un syndicalisme de proximité, alliant force de propositions et combativité.

Cet esprit de combat est d'autant plus important que s'installent à compter de cette année 2023, les nouvelles instances, issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Cette législation affaiblit les droits, les garanties des personnels, et fragilise leur défense. La conception du dialogue social qu'elle emporte est très en deçà des urgences sociales, et démontre une fois encore que l'État employeur cherche, avant tout, à aseptiser les phases de discussions et de concertations, et à minimiser toutes formes de négociations sauf à les enfermer dans un carcan d'accord collectif.

La dite loi étant déjà structurante à bien des égards, notamment avec les lignes directrices de gestion, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) n'a pas jugé opportun de mettre à disposition tant aux administrations qu'aux élus que nous sommes, les outils permettant d'enclencher dès le 1er janvier 2023 le bon fonctionnement des nouvelles instances.

Ainsi, l'annonce d'un projet type de règlement intérieur (RI) pour les CSA qui sera présenté en mars 2023 est tout simplement inacceptable.

Pour Solidaires Finances Publiques, la mise en place d'une nouvelle instance, et a fortiori le CSA, doit, quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, s'appuyer sur des règles et des pratiques plus favorables que celles qui émaneront du règlement intérieur type de la DGAFP. Cela vaut également pour le règlement intérieur qui pourrait être adopté à la DDFiP77.

Nous estimons de surcroît qu'il est nécessaire que les pratiques qui antérieurement s'appliquaient dans les CT et CHSCT demeurent. Ce sont des acquis qui ne doivent pas être perdus.

Dans tous les cas, Solidaires Finances Publiques, au plan national comme au plan local, mettra tout en œuvre pour faire vivre et avancer les revendications des agentes et agents de la DGFiP dans toutes les instances de dialogue social, et par tous les moyens que nous jugerons adaptés.

Suite à l'appel à la mobilisation pour le 19 janvier, nous vous remercions d'avoir décalé la seconde convocation de ce CSAL qui initialement était prévu ce même jour. Néanmoins, nous ne souhaitons plus être convoqués un mercredi, jour de temps partiel, qui empêche la présence de camarades élu·es.

Cette année 2023 s'est engagée sous de bien tristes auspices.

Une fois de plus la DGFiP et notre direction demeure encore contributaire en matière de suppressions d'emplois avec notamment les conséquences de la loi de finances. Sur ce point, nous réaffirmons que pour Solidaires Finances Publiques aucune suppression d'emplois n'est légitime. Pour la DDFiP 77 ce sont 39

nouvelles suppressions d'emploi, soit un emploi supprimé tous les 9 jours pour 2023. Ainsi en ce 18 janvier, déjà 2 emplois sont supprimés…

Lors du boycott de la 1ère convocation, nous vous demandions de profiter du nouveau délai d'ici la 2e convocation pour revoir votre projet dans l'intérêt du service public et des agents. Force est de constater que celui-ci n'a guère évolué puisqu'aucun nouveau document ne nous est parvenu, triste signal pour le dialogue social auquel nous sommes attachés.

Madame La Présidente, la déclinaison actée par la Direction locale des suppressions d'emploi ne relève que de votre seule responsabilité. Ainsi, nous vous laissons seule le soin d'assumer ces suppressions d'emplois et d'expliquer aux agents et usagers quels sont les services « plus ou moins méritants » afin de se voir supprimer des effectifs.

Mais sachez que rien dans les faits, rien dans les réalités des services, rien dans l'exercice des missions, rien dans les attentes des usagers, rien dans les logiques de chaînes de travail, rien en matière d'amélioration des conditions de travail, ne justifie vos arbitrages. Nous ne pouvons apporter le moindre crédit à votre vision déstructurante et mortifère de la DGFiP, de ses missions, de ses structures et des conditions de travail de ses agents et agentes.

Solidaires Finances Publiques 77 vous demande cependant, et c'est la moindre des choses, de prévenir l'ensemble des agents impactés par ces suppressions d'emploi (relocalisations et hors relocalisations).

Pour 2023, Solidaires Finances Publiques poursuivra sa mission d'information et de sensibilisation des personnels afin de construire, avec elles et eux, les propositions et les rapports de force indispensables pour donner à la DGFiP tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement et au respect des droits et garanties des personnels. De plus, au regard de l'étendue et de la technicité de nos missions, nous réaffirmons l'importance :

- de stopper les suppressions d'emplois,
- de recourir exclusivement à des recrutements par concours et non à des emplois contractualisés précaires,
- de titulariser dans le droit public les contractuels en activité pour résorber cette précarité,
- de revaloriser significativement le régime indemnitaire de tous les agents, et ce en dehors de toute logique de mérite individuel.

En effet, si depuis des années la DGFiP tient le choc face à toutes les charges qui lui incombent, c'est bien par la force de son collectif. C'est ce collectif et donc l'ensemble des agents et des agentes qui doit être reconnu dans sa globalité.

Avec le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) qui s'annonce, Solidaires Finances Publiques continuera de porter ses ambitions pour la DGFiP. Nous porterons aussi avec force et détermination nos ambitions pour les personnels. Ces derniers ont été les méprisés et les grands oubliés de la période qui vient de s'écouler, marquée par une crise sanitaire sans précédent, et maintenant une crise économique où le pouvoir d'achat est mis à mal, notamment pour les agents de la fonction publique.

Ce sujet nous est présenté à seul et unique but informatif puisque le COM est déjà en ligne sur Ulysse 77 depuis le 22 décembre 2022. Par conséquent, quelles que soient nos interventions sur le sujet, nous savons pertinemment qu'aucune évolution du COM ne sera fait dans ce CSAL. Pour Solidaires Finances Publiques 77, le COM devient de la com' pour notre Direction.

La période est encore propice aux vœux. Aussi, nous nous permettrons d'en émettre quelques-uns quand le sujet se présentera avec l'espoir d'être écouté et qu'ils se réalisent.

Autre sujet où le dialogue social local aurait dû prendre toute sa place : la mise en place de l'accueil sur rendez-vous à la Trésorerie Amendes. Vous avez pris une initiative locale qui est de pleine compétence du CSAL et qui nous est présenté à titre informatif. Dans notre conception du dialogue social, nous aurions souhaité la tenue d'un groupe de travail bien en amont autour de la problématique de l'accueil à la trésorerie amendes puis une présentation pour AVIS en CSAL, pour enfin une application d'un nouveau dispositif.

Nous trouvons regrettable que ce cadre-là n'ait pas été respecté et que vous nous présentiez ce sujet pour information avec une fiche bien établie et une mise en place dès janvier 2023. Nous vous ferons tout de même part de nos observations sur le fond du sujet.

Dernier point de l'ordre du jour, les ponts naturels, nous nous exprimerons sur le sujet durant l'instance.

Nous ne pouvons conclure cette déclaration liminaire sans faire un focus particulier sur la contre-réforme des retraites qui s'annonce. Notre direction compte un grand nombre d'agents « potentiellement » concernés par les impacts négatifs du projet du gouvernement (diminution des pensions, allongement de l'âge légal de départ à la retraite…).

Dans la dynamique nationale portée par l'intersyndicale interprofessionnelle, Solidaires Finances Publiques 77 s'inscrira pleinement dans le combat contre le projet de cette nouvelle régression sociale. Nous appelons l'ensemble des agentes et agents de la DDFiP 77 à être en grève ce jeudi 19 janvier 2023.

L'année 2023 devra-t-elle être une année de combat ou bien celle de l'écoute et du dialogue social ?

Madame la Présidente, vous l'aurez compris Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien de ce qui a fait son identité, son authenticité. Nous continuerons plus que jamais en 2023 à nous mobiliser pour une DGFiP renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale et pour un monde meilleur, plus juste, plus humain, plus solidaire.

Nous souhaitons également un dialogue social riche, transparent, clair et honnête. Nous pouvons regretter que cela ait mal commencé comme l'illustre le sujet de la trésorerie amendes mais aussi celui de la mise en place du flex-office sur le SCG de Melun et la trésorerie des hôpitaux du sud implantés à la Cité administrative, sujet que nous souhaiterions aborder lors des questions diverses.